



Ottawa, Canada K1A 0N5

À tous les transporteurs aériens commerciaux,

Je vous écris aujourd'hui parce que je suis très préoccupé par l'événement qui s'est produit à Calgary le 31 décembre 2016.

En tant que transporteur aérien commercial autorisé à transporter des passagers au Canada, vous avez l'obligation de vous assurer que les membres d'équipage de conduite sont aptes à piloter un vol lorsque l'on exige qu'ils s'acquittent d'une telle tâche. Vous êtes également responsable d'avoir des procédures en place pour déceler et gérer toutes menaces visant la sécurité de l'aviation.

L'incident survenu à Calgary nous rappelle à quel point il est nécessaire de veiller à ce que les protocoles soient à jour et mis en œuvre avec toutes les ressources requises, y compris les mesures établies pour confirmer l'aptitude des pilotes à effectuer un vol. Je vous demande donc de confirmer auprès de mon Ministère que de telles mesures sont en place d'ici le 15 février 2017.

Bien que les protocoles normalisés et l'intervention rapide de l'équipage aient permis de régler le récent incident, nous avons la responsabilité collective de nous assurer d'avoir de solides systèmes nous permettant de prévenir que de tels incidents se reproduisent à l'avenir.

Dans le cadre de notre objectif commun d'améliorer la sécurité, les représentants de Transports Canada organisent un atelier qui aura lieu au début du printemps afin de réunir les compagnies, les syndicats et les experts médicaux pour envisager les prochaines étapes nécessaires pour renforcer la sécurité de l'aviation.

Je compte sur votre collaboration dans ce dossier. Dans l'intervalle, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Marc Garneau'.

L'honorable Marc Garneau, C.P., député
Ministre des Transports